édhéa

Hes-so

Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale
Fachhochschule Westschweiz
University of Applied Sciences and Arts
Western Switzerland

Bachelor of Arts HES-SO en Arts visuels

EDHEA - Ecole de design et haute école d'art du Valais

DESCRIPTIF DE MODULE

Année académique 2021-2022

Domaine	Design et Arts visuels		
Filière	Arts visuels		
Orientation	-		
Intitulé du module	Atelier 2		
Type de module	Obligatoire		
Code			
Type de formation	Bachelor		
Semestre	2		
Crédits ECTS	18 ECTS		
Prérequis	Aucun		
Langue	Français		
Lieu	EDHEA – Valais		

Compétences visées	Acquérir et expérimenter avec les connaissances artistiques et				
Objectifs généraux	techniques de base ; prendre conscience des spécificités et des				
d'apprentissage	transversalités des pratiques artistiques contemporaines ; initier la				
	conception et la réalisation de projets artistiques.				
	Ce module fait suite au module Atelier 1.				
Contenus et formes	Durant le semestre 2, les étudiant exs choisissent quatre unités				
d'enseignement	dont une principale. Il s'agit essentiellement pour les étudiant-e-x-s				
3	de confirmer les choix qui se sont dégagés durant les				
	enseignement intensifs du semestre 1 et d'acquérir plus				
	d'autonomie dans la conceptualisation et la réalisation du projet				
	personnel qui fera l'objet du jury semestriel.				
	Le module Atelier 2 regroupe :				
	Quatre unités (dont une principale) à choix parmi :				
	Qualife driftes (don't drie principale) a choix parifir. 1) Dessin : hors et sur papier (V. Chablais)				
	2) IPOS Installation, prototypes et objets sauvages				
	 (M. Sacconi) 3) MELA Multiples, éditions et livres d'artistes (M. Velardi) 4) PALEAS Pratiques aurales, lutherie expérimentale 				
	et arts sonores (C. Fellay) 5) Peinture (K. Reist)				
	6) Performance (A. Rochat)				
	7) Photographie (L. Rasti)				
	8) VIMM Visibilités, images en mouvement et médias				
	(J. Leuba)				
	 Laboratoire infographie et traitement de l'image 2 (C. 				
	Miesch) – Unité MÉLA				
	 Workshop 2 : il permet de travailler de manière individuelle 				
	et/ou collective à la réalisation d'un travail autour de				
	thématiques / pratiques / sites proposés par un·e·x artiste				
	invité·e·x.				

	Visites d'atelier avec le/la/les artistes et curateurs-trice-x-s inité a y a					
	invité·e·x·s					
Modalités d'évaluation et	Jury: Les étudiant·e·x·s conceptualisent et réalisent un projet					
validation	personnel qui fera l'objet du jury semestriel composé de					
	professeur·e·x·s d'atelier et d'intervenant·e·x·s. La qualité de la					
	réalisation des travaux rendus, de la présentation et de l'échange					
	fait partie de l'évaluation.					
	Unité: Participation active aux cours, rendez-vous et laboratoires,					
	assiduité du travail d'atelier et qualité des travaux rendus.					
	Workshop et visites d'atelier : Présence, participation active et					
	qualité des travaux rendus.					
Modalités de remédiation	Remédiation possible par la réalisation d'un travail complémentaire					
	agréé avec le/la professeur e x responsable du cours en question					
	(Unité, laboratoire) selon les délais fixés par le calendrier					
	académique. Pas de remédiation possible pour les workshops ni					
	après répétition du module. Si les crédits ne sont pas obtenus, le					
	module doit être répété l'année académique suivant l'échec, selon					
	des modalités à définir avec le/la responsable de module.					
Enseignant-e-x-s	Vincent Chablais, Christophe Fellay, Jérôme Leuba, Caroline					
	Miesch, Laurence Rasti, Kotscha Reist, Anne Rochat, Marie					
	Sacconi, Marie Velardi, et intervenant·e·x·s					

Responsable du module	Federica Martini				
Descriptif validé le	31.05.2021	Par	Federica Martini, responsable de la filière arts		
			visuels		